

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED.

Adresse: 323 rue de Chartres, 8098 Conté et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 50 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 3 juin 1910. Thermomètre de E. Claudel, Orléans, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne. Fahrenheit Centigrade

L'ABELLE DE DEMAIN. SOMMAIRE.

Un duel au Français. Le Secret. La Mort Irritée. Histoire de Renanant. Ballets Russes. Oscar et Toinette, poésie. Mme Gabrielle Schoenfeld. Cuisine. La Comtesse Germaine, feuilleton du dimanche, suite. Mondanité, Chiffons. L'actualité, etc., etc.

A la Conférence consultative tunisienne.

Une dépêche de Tunis, indiquait dernièrement que la Conférence consultative tunisienne venait d'être assez profondément modifiée. A l'avenir la section des colons et la section indigène de la Conférence délibéreront séparément, et il y aura au-dessus d'elles un Conseil supérieur qui reviendra leurs voix. Ce Conseil sera composé du résident général, du premier ministre indigène et du ministre de la plume, des huit chefs de services qui sont les deux secrétaires généraux du gouvernement tunisien, le général commandant la division d'occupation et les directeurs des finances, des travaux publics, de l'instruction publique, de l'agriculture et des postes, de trois délégués de la section des colons et de trois délégués indigènes. Les vœux émis par les deux sections de la Conférence consultative seront soumis à ce Conseil qui les approuvera ou les rejettera avant leur transmission à Paris. Enfin la limitation des pouvoirs financiers des sections de la Conférence consiste en ce que, lorsqu'une section proposera une augmentation de dépense, elle devra voter en même temps pour la payer des centimes additionnels portant sur les contributions qu'elle représente. Ces différentes réformes paraissent très bien comprises. Elles sont d'ailleurs le résultat

de l'expérience. C'est à voir les défauts du fonctionnement de la Conférence consultative qu'on les a imaginées. Tout d'abord, après les dernières réunions, il était impossible de ne pas être frappé de l'attitude déobéissante de certains délégués colons à l'égard de certains délégués indigènes et de l'impossibilité d'arriver à une délibération utile entre ces deux éléments. De là est venue l'idée de faire délibérer séparément les deux sections et d'instituer au-dessus d'elles un Conseil supérieur qui, par sa composition, permettra aux indigènes, quoiqu'en minorité, de ne pas être opprimés, car les fonctionnaires y maintiendront les principes de justice de la France. Enfin, par le fait que chaque section ne peut voter des centimes additionnels que sur les centimes des impôts qu'elle représente, on évitera la tendance que la Conférence avait antérieurement à charger surtout les indigènes.

Une grande agitation a été causée par ces réformes. On n'a parlé de rien moins que de la démission des membres français de la Conférence. Ceux-ci ont tenu une grande réunion où un projet, en effet, de démissionner en masse, mais des avis plus sages furent émis et suivis. Une députation fut envoyée au résident général pour lui demander des précisions officielles sur certains points de la réforme. Cette entrevue a calmé l'agitation qui s'était produite et il n'est plus question de démission. La Conférence consultative fonctionnera telle qu'elle vient d'être reconstituée. On pourra apporter dans l'avenir quelques retouches à ce fonctionnement, mais l'organisation nouvelle paraît fort heureuse.

Le chien du roi.

Le monde des chiens et les personnes qui en approchent ont été extrêmement frappés par un incident des funérailles d'Edouard VII. Il s'agit — on l'a déjà deviné — de ce terrier qui, tenu en laisse par un highlander, défila dans le cortège aux côtés du cheval d'armes, immédiatement derrière le cercueil, précédant les empereurs, les rois, les princes, les républiques et leurs représentants. De ce côté de la Manche, la chose a paru singulière, écrit un journaliste parisien. Telle est la force des préjugés. Nous demeurons des classiques, persuadés qu'il y a des animaux nobles et d'autres qui ne le sont pas. Nous voyons sans étonnement dans un cortège funèbre le cheval d'armes du défunt, qui souvent ne l'a montré que pour la promenade; nous y voyons même sans surprise l'attelage bourgeois de son complot, et le coupé lui-même, dépourvu d'héroïsme; mais le chien reste pour nous le bon garçon cynique qu'on doit museler d'une épithète avant de l'introduire dans une tragédie. Les Anglais ont l'air plus large. Ils ont trouvé touchant que la reine assignât dans le défilé une place à l'humble ami fidèle et qu'à Windsor elle sortit un moment du cérémonial pour lui donner en passant une caresse. Puisque la faveur d'Edouard VII est entrée dans l'histoire, on lira avec intérêt ces notes biographiques; nous les tenons d'une lectrice qui l'a connu personnellement. Ce chien n'est pas, comme on l'a dit, un fox terrier, mais un rough terrier à poil long et embruné. Il s'appelle César. Il avait une adoration pour son maître; pour tout autre, il était féroce et le roi ne manquait point de dire à qui voulait le flatter: "Méfiez-vous il va vous mordre."

FIN DU PROCÈS DE VENISE.

La Tarnowska condamnée à huit ans de réclusion

La comtesse Tarnowska, l'incriminée de l'assassinat du comte Kamarowki, vient d'être condamnée, par la cour d'assises de Venise, ainsi que ses complices, l'avocat Priloukoff et l'étudiant Naoumow. La femme de chambre, Mile Perrier, a été acquittée. Retraçons à grands traits la genèse de cette retentissante affaire, dont l'instruction a duré plus de deux ans et les débats deux mois et demi. Le 4 septembre 1907 le comte Kamarowki était assassiné dans son appartement de Venise, place Sainte-Marie-des-Lya. Or crime fut suivi d'une quadruple arrestation: Nicolas Naoumow, jeune homme de vingt-deux ans, fils d'un gouverneur de province, fut incriminé comme meurtrier du comte; l'avocat Priloukoff, la comtesse Tarnowska et Mile Perrier, sa femme de chambre, en qualité de complices. Quels étaient les mobiles du crime? Le comte Kamarowki, très riche, s'était épris quelques années auparavant de la belle comtesse Tarnowska, aventurière russe, d'origine irlandaise, qui avait en déjà de nombreux amants et avait été chassée, à cause de son incontinence, par son mari, le comte Tarnowski. Kamarowki étant devenu veuf, la Tarnowska lui demanda de contracter, à son bénéfice, une assurance de 500,000 francs sur la vie; il accepta. Ce fut son arrêt de mort.

Reine et journaliste.

Conseils à un journaliste... donnés par Catherine II en personne qui a collaboré à l'Ami des Lettres Russes, dirigé par la princesse Dookhof: "J'abandonne mon domaine à qui voudra l'occuper, à la condition que celui qui continuera ma rubrique s'engage à écrire aussi simplement que moi et sans paraître succomber sous le poids de sa pensée. "Qu'il préfère les expressions brèves et claires aux expressions longues et nébuleuses. "Qu'il préfère les mots russes aux mots étrangers. Pourquoi vivre aux dépens du voisin? Notre langue n'est-elle pas assez riche? "Qu'il garde de l'éloquence, à moins qu'elle ne lui force la plume: qu'il ne s'aide pas de béquilles tant que ses jambes le serviront; je veux dire qu'il ne prodigue pas l'emphase et le lyrisme quand les mots simples et naturels suffisent. "Qu'il rende ses pensées claires, même s'il les force à la plume: qu'il ne se distraie pas de son œuvre par le bruit de ses paroles et le mouvement de ses gestes. "Que de journalistes feraient bien de méditer et de suivre ces sages conseils!

Le verdict.

Venise, 20 mai. Le jury, qui s'était retiré dans la salle des délibérations à trois heures et demie, est sorti à huit heures. Le chef du jury a lu le verdict, d'après lequel il était répondu affirmativement aux vingt-trois questions principales qui avaient été posées, avec admission toutefois de la demi-responsabilité. Le jury a reconnu, en effet, que Naoumow avait blessé le comte Kamarowki pour le tuer; qu'il avait prémédité son crime dans un but personnel, mais qu'au moment du meurtre il était dans un état de débilité d'esprit qui diminuait considérablement sa responsabilité. Le jury a, d'autre part, reconnu que la Tarnowska avait poussé Naoumow au crime, sans lui donner cependant mandat de tuer le comte Kamarowski; qu'elle avait prémédité d'approprier, grâce à l'assassinat du comte, le bénéfice de l'assurance de 500,000 francs. Le jury, en écartant la débilité complète

EN CHINE.

Washington, 3 juin.—Le département d'Etat a reçu aujourd'hui une dépêche de M. Calhoun, ministre des Etats-Unis à Pékin, annonçant que des picards révolutionnaires avaient été attachés sur les murs de Nankin excitant le peuple à tuer les étrangers et à détruire leurs propriétés. Le gouvernement chinois est très inquiet de l'intense sentiment xénophobe qui agite la population de plusieurs provinces. Dans sa dépêche le ministre annonce l'arrivée à Nankin du croiseur américain "New Orleans", qui, avec les bâtiments de guerre anglais, allemands et japonais, mouillés dans le port, se prépare à débarquer des troupes si le besoin s'en fait sentir. Pékin, 3 juin.—Les consuls étrangers à Nankin rapportent que la population indigène de cette ville dort depuis quelques jours la preuve d'une vive agitation, et a assumé une attitude ouvertement hostile envers les étrangers. Les murs du consulat américain ont été souillés d'insultes dégoûtantes par des picards et ordures de tout genre. Suivant des informations parvenues aux autorités de Nankin, la date du 5 juin aurait été fixée par les mécontents pour former une émeute. Cette date qui correspond à l'ouverture de l'exposition de Nankin a été l'alarme parmi les négociants chinois qui s'enfuient en toute hâte de la ville afin de cacher leurs trésors dans les districts environnants. La situation à l'heure présente dépend entièrement de l'attitude des soldats qui jusqu'ici n'ont pas fait mine de vouloir se joindre aux révolutionnaires. On espère que les bâtiments de guerre mouillés au large de la ville suffiront à tenir en respect les émeutiers et à assurer la protection des étrangers. Le capitaine Roger Wells, du croiseur américain "New Orleans", a eu aujourd'hui une conférence avec les commandants des navires de guerre anglais, allemands et japonais, et les mesures à prendre en cas d'émeute ont été longuement discutées. Tous les diplomates à Pékin sont d'avis qu'un soulèvement dans les provinces au sud du Yang Tse ne tardera pas à éclater. On considère cependant comme très improbable que les troubles atteignent Pékin.

Les frères Wright renouent aux longues envolées.

Cincinnati, Ohio, 3 juin.—On mande de Dayton, Ohio, à la "Times Star", qu'Orville Wright et son frère Wilbur ne tenteraient pas de concourir pour les divers prix offerts aux aviateurs qui couvrent une distance donnée. Criminel attentat. Knoxville, Tenn., 3 juin.—Bertha Grant, une jeune fille de 19 ans, a été trouvée étendue sans connaissance, la nuit dernière, dans un terrain vague par des agents de police. Après avoir repris ses sens la jeune fille a déclaré qu'elle avait été saisie par un individu à la porte d'un café, entraînée dans un cabinet particulier et que son agresseur l'avait obligée à boire un narcotique. Dès lors la jeune fille a perdu toute conscience des événements. Mile Grant jouit d'une excellente réputation. La police soupçonne un individu qui est étroitement surveillé.

BASE BALL.

Nashville, 4; New Orleans, 3.

Assemblée générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 3 janvier. Le gouverneur Sanders a signé ce matin à 11 heures le bill Voeltje portant à dix mille dollars le traitement annuel du maire de la Nouvelle-Orléans. Cette loi prendra effet vingt jours après sa promulgation dans le Journal officiel de l'Etat. A la Chambre après une discussion assez vive les représentants ont ratifié par 77 voix contre 31, l'amendement proposé à la Constitution fédérale autorisant un impôt sur le revenu. SENAT. Trente et un membres étaient présents à l'ouverture de la séance à neuf heures. Le projet de loi Wimberley fixant au mois de juillet l'élection des surintendants d'écoles dans les paroisses et portant la durée de leurs fonctions à quatre ans, a été voté par le Sénat après une courte discussion. Un rapport favorable, augmenté de quelques amendements, a été rendu au sujet du projet de loi sur le fonds de retraite des maîtres d'écoles. A midi le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi matin à 9 heures. CHAMBRE. En raison de l'heure matinale de l'ouverture de la séance le nombre des représentants présents était moins élevé que d'habitude. Soixante et huit seulement ont répondu à l'appel nominal. Les projets de loi suivants ont été déposés: Par M. Richardson—Interdisant les jeux de hasard excepté dans les maisons privées, et interdisant aux propriétaires ou locataires de transformer leurs domiciles en maisons de jeu. Par M. Mahoney.—Amendant l'article 176 de la loi de 1906 de façon à réduire la licence des cafés. La résolution suivante présentée par M. Moore, de Franklin, a été votée par acclamations: "Je désire appeler l'attention de cette Chambre sur le fait que si le premier et unique Président des Etats Confédérés était toujours en vie, il serait aujourd'hui âgé de 102 ans et le projet de loi de cette Chambre s'ajournera, que ce soit par respect pour sa mémoire." A 11:30 heures la Chambre s'est ajournée jusqu'à mardi à midi.

Le procès des Drs Dyar et Hale.

Le procès des Drs Dyar et Hale qui a commencé mercredi devant la cour de circuit fédérale tire à sa fin. Et le sort des deux accusés sera probablement remis aujourd'hui même entre les mains du jury. Les deux audiences d'hier ont été consacrées à l'interrogatoire des témoins à décharge dont un grand nombre avaient été cités. La principale déposition a été celle d'un docteur B. G. Gunn, de New York, lequel a parlé très favorablement des antécédents de Hale qu'il connaît depuis 26 à 27 ans. M. Gunn a déclaré que les poursuites qui avaient été intentées à l'encontre de New York et à Chicago, pouvaient être taxées comme de véritables persécutions de ses concurrents jaloux de son succès. Le témoin a ajouté que Hale jouissait d'une grande et méritée réputation de spécialiste et qu'il n'avait pas trompé le public en attribuant ce titre. Le Dr H. L. Bobb, gradué de l'Université Tulane et assistant du Dr Robert Register, a déclaré qu'il considérait le professeur Hale comme un des plus grands savants du temps présent et comme un éminent spécialiste pour le traitement de certaines maladies. Tous les autres témoins ont parlé très favorablement des deux accusés. A 3 heures l'audience a été levée pour être reprise ce matin. Il reste encore à entendre la déposition d'un docteur de Nashville, qui a été cité à comparaître et qui doit arriver ce matin à la Nouvelle-Orléans. Immédiatement après son arrivée il sera conduit au tribunal et sa déposition mettra fin aux débats. Le reste de l'audience sera consacré aux plaidoiries des avo-

Le procès des Drs Dyar et Hale.

Le procès des Drs Dyar et Hale qui a commencé mercredi devant la cour de circuit fédérale tire à sa fin. Et le sort des deux accusés sera probablement remis aujourd'hui même entre les mains du jury. Les deux audiences d'hier ont été consacrées à l'interrogatoire des témoins à décharge dont un grand nombre avaient été cités. La principale déposition a été celle d'un docteur B. G. Gunn, de New York, lequel a parlé très favorablement des antécédents de Hale qu'il connaît depuis 26 à 27 ans. M. Gunn a déclaré que les poursuites qui avaient été intentées à l'encontre de New York et à Chicago, pouvaient être taxées comme de véritables persécutions de ses concurrents jaloux de son succès. Le témoin a ajouté que Hale jouissait d'une grande et méritée réputation de spécialiste et qu'il n'avait pas trompé le public en attribuant ce titre. Le Dr H. L. Bobb, gradué de l'Université Tulane et assistant du Dr Robert Register, a déclaré qu'il considérait le professeur Hale comme un des plus grands savants du temps présent et comme un éminent spécialiste pour le traitement de certaines maladies. Tous les autres témoins ont parlé très favorablement des deux accusés. A 3 heures l'audience a été levée pour être reprise ce matin. Il reste encore à entendre la déposition d'un docteur de Nashville, qui a été cité à comparaître et qui doit arriver ce matin à la Nouvelle-Orléans. Immédiatement après son arrivée il sera conduit au tribunal et sa déposition mettra fin aux débats. Le reste de l'audience sera consacré aux plaidoiries des avo-

Vol de cheval blessé.

Quelques pêcheurs à la ligne qui se rendaient hier matin à Harahan, rencontrèrent sur la route un nègre de mauvaise mine, tenant en laisse un cheval. Pris de soupçon un des pêcheurs, le nommé Tony Bazille demanda au noir de lui indiquer la provenance de cet animal. Le nègre répondit par une insolence, et comme Bazille se préparait à lui mettre la main au collet il prit la fuite. Il n'avait pas fait dix pas qu'une charge de plomb tirée par un des pêcheurs l'arrêta net. Une enquête a établi que le cheval conculé par le noir avait été volé dans la paroisse St Charles. Le coupable, qui est assez grièvement blessé, est actuellement en traitement à l'Hôpital de Charité.

La réunion des Sociétés Catholiques.

Un comité spécial s'est rendu hier matin à l'Hôtel de Ville et a invité le maire Behrman à prononcer des discours de bienvenue à l'occasion de la réunion des Sociétés de la Fédération Catholique qui aura lieu en notre ville le 14 juin prochain. Le maire a accepté avec plaisir cette invitation.

CHUTE.

Henry Smith un ouvrier de couler est accidentellement tombé d'un car sur lequel il travaillait hier matin sur la levée au pied de la rue Ursulines. Il a été blessé à la tête.

DEPENSA UNE FORTUNE POUR MALADIE DE PEAU

Mais Perdit Tout Espoir de Guérison... Allait de Mal en Pis Malgré Nombreux Docteurs et Traitement de Trois Ans à l'Hôpital — Affolée Par Inflammation Douleur, etc.

GUERIE PAR DEUX ASSORTIMENTS DE REMÈDES CUTICURA

"Je commençai à avoir une démangeaison sur tout le corps il y a sept ans et elle se fit à la fin de mes bras et de mes jambes. Je consultai de nombreux médecins, ce qui me coûta une fortune, et après que j'eusse remarqué que je n'obtenais de soulagement d'aucun côté, je me rendis à l'Hôpital où l'on me garda trois ans. Le médecin ne me fit aucun bien. Je fis usage de tous les médicaments possibles, mais j'allais de mal en pis. J'avais une inflammation qui me rendait presque folle de douleur. Quand je faisais voir mes pieds à mes amis ils en étaient épouvantés. Je ne savais que fuir. J'étais épuisée et j'étais devenue si nerveuse que j'avais positivement perdu tout espoir de guérison. "J'avais très souvent vu l'annonce des Remèdes Cuticura, mais je ne pouvais pas me décider à les acheter, tant j'avais déjà employé de médicaments. Je me décidai enfin à essayer les Remèdes Cuticura et je vous dirai que je n'ai jamais été aussi heureuse qu'en constatant après l'usage de deux assortiments de Remèdes Cuticura, que toute l'inflammation avait disparu. J'étais entièrement guérie. Je serais bien contente si des personnes atteintes d'une pareille maladie s'adressaient à moi pour découvrir la vérité. Je leur recommande simplement de faire usage de Cuticura. Mme Bertha Sachs, 1621 Seconde Ave., New York, N. Y., 20 Août, 1909." "Mme Bertha Sachs est ma belle-sœur et je suis sombriente et souffrante. Elle a été guérie par les Remèdes Cuticura après avoir suivi bien d'autres traitements inutiles. Morris Sachs, 321 E. 89me Rue, New York, N. Y., Secrétaire de la Société de Bienfaisance Hébraïque Deutsch Ostrower Unit. Verein, Kampfer, etc."

Feuilleton L'ABELLE DE LA N. O. LA FILLE SAUVAGE GRAND ROMAN INÉDIT PAR JULES MARY PREMIÈRE PARTIE L'OISEAU TOMBÉ DU NID III A QUI L'ENFANT? Suite. Robertson sonda. Au valet qui parut, il dit en anglais: — Faites monter Jim, sur-le-

champ... sans aucun prétexte de retard... Et au magistrat: — Par malheur, Jim ne sait pas un mot de français... Le commissaire eut un léger sourire: — Vous me servirez d'interprète. Jim entra: type anglais pur, long, sec, osseux anguleux. Il attendit en silence. — Demandez lui tout d'abord monsieur, ce qu'il a pu remarquer hier soir au bord de l'eau. Ensuite, faites lui répéter les ordres qu'il avait reçus de vous. Qu'il vous redise pourquoi sa voiture attendait, pourquoi elle attendait plus d'une heure... Laissez-le parler à son aise, ce garçon, et dites-lui, surtout, qu'il n'a rien à craindre. Il peut me conter la vérité toute nue. Un colloque rapide s'établit entre Jim et Robertson. Au fur et à mesure des réponses de Jim, Robertson se tournait vers le commissaire et traduisait. Voici le résumé des déclarations du cocher. "Mon maître m'avait ordonné, se sentant mal à l'aise, et prévoyant qu'il serait fatigué par le bruit de la fête, de tenir le coupé attelé pour neuf heures et de sortir sans bruit par les écuries, afin de ne pas inquiéter les invités de l'obéance Jobbia. Mon maître, comme cela lui arriva souvent, voulait faire une promenade à la fraîcheur de la nuit, le

recit de Jim, monsieur — terminait Robertson — je me serais fait un scrupule d'en omettre une pensée ou un mot... Le commissaire s'inclina. Il souriait encore, non sans une certaine ironie: — "Je n'ai d'autant plus certain, monsieur, dit-il en anglais, que je parle votre langue comme ma langue maternelle... J'ai donc tout compris... Robertson s'inclina à son tour et toujours grave, toujours triste, sans la moindre nuance de moquerie, il dit: — Je le savais monsieur! Je vous ai entendu, un jour, à Meville... Et Jim le savait aussi... Le commissaire eut un geste de colère, vite réprimé. — "Je suis joué! murmura-t-il... Et il partit, rejoignant sa voiture et fit vers la gare de Cesson, où il prit le train pour Paris. Piqué au jeu, il voulait pénétrer ce mystère. Deux ou trois jours se passèrent sans apporter de documents nouveaux à cette enquête. Les journaux avaient donné la photographie et les signalements de Lilliane. Une note de la préfecture de police avait pris les principaux journaux de province, surtout dans la région de l'ouest, de reproduire ce signalement et cette photographie. A ce moment, la politique chomait. Il y avait peu d'événements intéressants. On se passionna pour cet affaire. La petite maison du

bord de l'eau, pendant les jours qui suivirent devint le centre d'excursions. Tout le monde venait voir l'enfant autour de la quelle régnait tant de mystères. Et devant ce bruit, ces informations des journaux, ce reportage à outrance, Jacqueline tremblait, car elle comprenait trop bien, hélas! que la vérité finirait par être connue et que le fil qui tenait son bonheur était bien défilé, bien frêle... Gervoise ne perdait pas son temps et cherchait de l'ouvrage. Il reparut un soir, l'air décidé, presque joyeux: — "Voulez-vous... Je vais te dire... après avoir hésité longtemps, un peu par orgueil, et aussi par rancune, je suis allé proposer à M. Henri Villedeu de rentrer aux ateliers de Boiserie comme contremaître. Justement le sien vient de mourir. Je dis par orgueil, car les ouvriers vont me blâguer avec mes histoires d'inventions, et quand ils m'auront blâgé, ça ne les empêchera pas de m'estimer tout de même... Je dis que j'hésitais par rancune... parce que j'en voulais toujours à M. Villedeu de m'avoir renvoyé sans motif... Jacqueline demandait en tremblant: — Et qu'a répondu M. Villedeu? — Il a accepté. Et il y a mis tant d'empressement, il avait l'air si joyeux, que toute ma rancune est tombée du coup. Il a

été vraiment très convenable. Il s'est informé de moi. Il connaît nos misères, il a appris l'histoire de l'enfant... Même, cette histoire-là a en le don de l'intéresser beaucoup... Il a dit qu'il viendrait deux ou trois jours pour régler nos affaires ici, après quoi nous irons nous installer à Boiserie... Je gagnerai facilement ma vie et même nous pourrions faire quelques économies pour payer mes dettes... Es-tu contente? — "Oui, oui, très contente... dit Jacqueline l'esprit absent. Les événements se resserrèrent autour de la pauvre femme pour rendre sa situation sans issue. Partout où elle se retournait, elle ne voyait que des dangers. Et alors, lorsqu'elle se retrouvait seule, elle prenait Lilliane dans ses bras, elle la contemplant ardemment, longuement, le serait contre son cœur, l'embrassait dans une crise de tendresse folle. Et elle se redisait ces mêmes mots qui semblaient indiquer qu'elle n'avait plus qu'un bot, dans sa vie, une pensée unique, une idée fixe sur laquelle se concentraient les dernières résistances de son énergie: — "Jamais on ne me séparera d'elle! Jamais, non, jamais! Robertson n'était pas venu la voir, depuis le sauvetage. Il arriva l'après-midi, au moment où Gervoise venait de par-

tir pour les Bois-Murés, où il avait à s'entendre avec Henri Villedeu. En le voyant, lui en qui elle avait eu raison d'avoir confiance et qui possédait son secret de jeune fille, elle éolata en sanglots. — "Jacqueline vous pleurez... Pourquoi? Elle lui annonça la nouvelle que Gervoise rentrait aux ateliers de Villedeu. — "L'emprenez-vous, disait-elle dans ses larmes... Ma vie à côté de cet homme... et la menace suspendue sur ma vie... car, je ne sais pourquoi, mais j'ai peur de lui... Il me semble qu'il m'aime toujours d'une passion mauvaise... depuis mon mariage... et ses yeux m'ont fait rougir... Vous qui m'aimez si loyalement, dont le cœur est si noble, vous qui souffrez, sauvez-moi, mon ami, par pitié sauvez-moi de cet homme! — "Rassurez-vous Jacqueline. Vous n'avez rien à craindre de lui... je vous le jure... et jamais Gervoise ne rentrera aux ateliers... J'ai mieux à lui offrir... Mais il est en danger plus grand pour vous, ma pauvre enfant et dont vous ne parlez pas sans vous préoccuper. — "Un danger plus grand? dit-elle, accoutant la tête... D'où viendrait-il? — "De Nantes... Des gens à qui vous avez confié votre fille... Supposez les renseignements...